L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 1er DECEMBRE 1888.

Théâtre de l'Opéra.

ROMEO ET JULIETTE, Opéra en cinq actes, de Gounod.

Nous n'avons guère besoin d'appeler l'attention du public sur la soirée d'aujourd'hui où aura lieu la reprise de *Romeo et Juliette*. En effet, à l'heure qu'il est la location est considérable; quand s'ouvriront les bureaux, il est certain que bien peu de sièges resteront à la disposition du contrôleur.

Donc à ceux qui les veulent obtenir nous donnons le conseil de se hâter et à tous celui de se rendre au théâtre à l'heure précise où doit commencer la représentation, car l'introduction est coupée, on se le rappelle sans doute, par un tableau où, comme en une préface, les auteurs présentent le groupe de tous les personnages figurant dans le drame lyrique; puis cette introduction reprend jusqu'au lever de rideau définitif. C'est là une étrangeté de l'ouvrage mais étrangeté à laquelle le compositeur a prêté un vif intérêt musical.

Roméo et Juliette est peut-être les deux pages les plus éclatantes de Gounod. Les deux ouvrages, acclamés d'abord en France, ont été joués sur toutes les scènes marmentées de l'Europe, et la reprise de *Roméo et Juliette* est actuellement l'événement artistique de Paris.

L'immortelle création de Shakespeare est trop connue de tous pour que nous ayons à en écrire l'analyse; on sait par quelles tragiques péripéties passe ce poissant poème de l'amour et du désespoir. Le sujet devait solliciter le jeune rêveur, éminemment poétique de Gounod; il l'a traité en maître.

Jamais, même dans *Faust*, les mélodies ne lui sont venues plus abondantes, plus charmeresses et mieux marquées au caractère qui leur convient.

Dès la fête chez les Capulet jusqu'à la scène du tombeau, tout porte l'empreinte d'un grand artiste. Le dramatique s'y mêle à la grâce, et partout domine une couleur de la plus haute distinction. Il est peu de cadres qui mettent mieux en lumière les valeurs du ténor et de la chanteuse légère. Une gamme ascendante des vibrations de la passion humaine.

Le rôle de *Juliette* est confié à Mlle Harvey; celui de *Roméo*, à M. Lafarge. Pour le reste de la distribution, voir à la page d'annonces des théâtres.

Nous n'anticiperons pas sur cette reprise; mais nous pouvons le dire maintenant : l'impression causée aux répétitions promet d'augmenter encore le succès.

La partie chorale est d'une haute importance dans cette partition; aussi, depuis l'ouverture de la campagne, les études en ont-elles été poursuivies sans trêve.

Au premier acte—la fête chez Capulet—grand divertissement par les danseuses et tout le corps de ballet.

Les journées sera bonne demain pour les habitues du dimanche.

A la matinée, seconde représentation de *Guillaume Tell*, avec Mme Vanni-Marcoux, Fachat, MM. Berger, Clavere, Paul Fellinger et le ballet.

Le soir, *les Huguenots* dont les deux principaux, Mme Ada Adini, seront chantés par Mme Schwyer-Lemaître et M. Lafarge.

Théâtre St. Charles

La semaine est aux ouvrages à grand spectacle; au St-Charles aussi on a fait tout un déploiement de mise en scène. C'est là une des raisons pour le succès de mélodrame d'*Amour et Gloire*, mélodrame pleine de mouvement et où l'on voit que tire la guerre d'Espagne de l'affaire durant les années de 1808 à 1814.

L'auteur de l'ouvrage, Rodolphe Bringuier, a su en faire ressortir les grandes qualités de la guerre, et, dans ce cadre, une action toujours attachante s'entrelace au milieu de décors de plus grande beauté et fait que quelque [illegible] de la nature, [illegible] de soulever les bravos de la salle.

Cette collaboration de Mme Vanni-Marcoux en scène, rendra la représentation intéressantissime pour les amateurs de nous voir engagée à [illegible] l'aimable [illegible] *Tambourin* [illegible] Théâtre Bouffe [illegible] Paris.

Demain matinée [illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

Cour de District.

[illegible]

Attaque nocturne.—Hier matin, à 1 heure, un nommé Comeau était rentré dans le bar-room de M. Foster, en compagnie d'Alcide et Dominique, à la rencontre des Kelles et Delaney, lesquels il a engagé la conversation, dans un sortir de la buvette. Delaney a cherché à lui voler sa montre et comme il repoussait, Delaney l'a renversé et tous deux l'ont frappé sur la tête et ont pénétré à emparer de sa montre.

Comme ils allaient sortir, Connelly a réussi à le retenir en sacrifiant à eux, et, aidé d'un habitant du voisinage, l'a retiré de son [illegible] en possession de sa montre. Peu après, les compagnons étaient arrêtés par la police. Ils ont comparu hier matin devant le recorder et ont été envoyés en prison faute d'avoir pu fournir caution.

Travaux publics.—Le commissaire Leche a informé le sieur Villeré que les gardiens préposés à la surveillance des équipes de prisonniers dignent le mauvais exemple à cesser et montrent une grande négligence.

Abus de confiance.—J. A. Schwartz, le trésorier de la troupe Foreman Morton, jouant au théâtre Faranta a pris la fuite en emportant $179 produit de la recette de dimanche.

Chutes.—Hier matin, à 11 heures, Louis Gastner, conducteur d'un tombereau municipal, est tombé de son siège au coin des rues Baronne et Delord et a eu une des roues du côté gauche passée par les roues.

—A 4 heures 30 de l'après-midi un coin des rues Conti et Royale, un nègre du nom de Henry Lawrence âgé de 45 ans étant en état d'ivresse est tombé d'un wagon et s'est blessé à la tête.

—A 6 heures 45 un nommé Wm Smith qui déchargeait des barils de sucre au coin des rues Front et Bourbon est tombé de son chariot et un baril lui a roulé sur le corps, le blessant aux jambes et à la cuisse.

Autre tentative de vol.—Hier matin, à 2 heures, des cris : "Au meurtre! au secours!" suivis du bruit de la chute d'un corps dans l'eau, ont été entendus par l'équipage du steamboat *Laura Lee*, ancré près du débarcadère du ferry de la rue du Canal, à Algier. Peu après le gardien de nuit a vu émerger de l'eau la tête d'un individu qui lui a dit que, poursuivi par un individu qui voulait le voler, il avait sauté dans le fleuve pour lui échapper.

Attaquée.—Hier soir à 6 heures 10, Mme Gogère, habitant rue Broadway No 182 a été renversée entre Felicia et Laccosse, par un nègre qui a essayé de lui voler son porte-monnaie. Elle a appelé au secours et ses cris ont été entendus par son mari qui l'attendait devant la porte. Il est allé à son secours et le nègre a pris la fuite. Mme Gogère assure qu'elle reconnaîtra son assaillant s'il est arrêté; elle a donné à la police son signalement qui a été envoyé à toutes les stations.

Drainage.—Le maire Shakespeare a l'intention de convoquer une réunion de commerçants et avocats, dans le but d'adopter un plan pour la perception d'une taxe de drainage, lequel sera soumis au Conseil.

Volé.—Un Italien du nom de E. Jaffer, qui est arrivé en ville par voie du Texas Pacific, s'est plaint à la police d'un vol de $65 commis à son préjudice. La somme en question étant enveloppée dans un mouchoir, il aurait laissé échapper sur son siège en arrivant à Gretna et se serait absenté pendant quelques secondes. A son retour le mouchoir avait disparu.

Incendies.—Hier, à 2 heures 30 de l'après-midi, un incendie causé par tuyau de cheminée en mauvais état a été découvert dans une chambre à coucher au premier étage de No 709 avenue St-Charles. Dommages, $5.

A 7 heures du soir, rue Tonti, entre Gravier et Perdido, un petit cottage, occupé par M. J. Kerwin, a été complètement détruit avec le mobilier qu'il renfermait, lequel était assuré $250 à la compagnie Sun Mutual. L'immeuble voisin, assuré $600, a subi le même sort. Il était habité par M. Wm. Cross, dont le mobilier endommagé par le feu et l'eau est assuré $400.

Le feu a été mis par la chute d'une lampe à pétrole.

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et je dois en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, en disant qu'avant fini la seconde boîte, je commençais à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'en fait usage de douze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme Harriet A. Mathile, de Ridgefield, N. J., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Bibliographie.

UNE ŒUVRE NATIONALE.

L'impression du **Dictionnaire généalogique** des familles canadiennes par Mgr C. Tanguay est poursuivie avec célérité aux ateliers de la maison Senécal & Fils, à Montréal. Le cinquième volume du **Dictionnaire** vient de paraître. MM. les éditeurs, que nous remercions de l'envoi qu'ils nous en font, méritent de sérieuses félicitations pour leur activité et la perfection de la partie typographique, le bon goût et la richesse de la reliure.

Pour donner une idée des labeurs nécessités par cette publication gigantesque, disons que l'auteur y travaille depuis vingt-cinq années, qu'il a consulté environ 500,000 actes de naissance, de mariage et de sépulture pour établir la généalogie de 2,000,000 d'hommes formant 400,000 familles françaises tant du Canada que des États-Unis.

De plus, des milliers de notes sont intercalées dans le texte avec une infinité de détails sur les noms de lieu : leurs variations, les noms de baptême des saints et même les sobriquets.

Quant au travail du compositeur et de l'imprimeur, notons qu'il y a deux colonnes par page, contenant en moyenne trois articles en sous-lots de famille. Chacun de ces articles est composé environ d'une dizaine de noms en italique avec dates quantièmes et chiffres de localités ainsi de suite dans une série de 600 pages ou 1200 colonnes au volume.

La Canada est la seule nation qui possède de cette manière un monument de gloire.

Chez les anciens Gaulois, Vercingétorix, Diviciacus et autres chefs gaulois, les druides étaient des tablettes généalogiques très exactes de leurs ancêtres avec leurs noms, leurs alliances, les guerres les persécutions la captivité dans laquelle ces tablettes avec le nom empressé qui quelquefois étaient entraînés les vaches sa [illegible] la profanation des palais. Malheureusement elles n'ont pu échapper aux usurpateurs qui avaient intérêt à les détruire. Les Juifs n'ont guère conservé leur généalogie légère certaines que celles qui se trouvent dans l'Ecriture sainte.

Dans les temps modernes l'Irlande [illegible] dans les brumes du nord peut se vanter de posséder toute une généalogie des principales familles, [illegible] de toute [illegible] Longtemps [illegible] [illegible] Mais les Irlandais en [illegible] dans leur [illegible] [illegible] [illegible]